



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Guide de « bonnes pratiques »

Lycée professionnel

L'accompagnement personnalisé constitue un élément majeur de la rénovation **pour conduire un maximum d'élèves au niveau IV et donner une chance de réussite à tous les élèves.**

Défini dans le bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009, l'accompagnement personnalisé figure dans les grilles horaires ⁽¹⁾ des élèves en formation de baccalauréat professionnel, au même titre et au même rang que les enseignements obligatoires.

*Article 4 - Les dispositifs d'accompagnement personnalisé s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de modules de consolidation ou de tout autre mode de prise en charge pédagogique.
Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet de l'établissement, des actions communes à plusieurs divisions.*

Il sera mobilisé **au profit des élèves rencontrant des difficultés**, et aussi de **ceux qui souhaitent profiter des passerelles** qui existent entre les spécialités au sein de la voie professionnelle ou entre cette dernière et les voies générale et technologique, ou encore de **ceux qui ont un projet de poursuite d'études supérieures**. Des dispositifs d'aide et d'accompagnement sont mis en place pour les élèves qui en ont besoin, sur proposition de l'équipe pédagogique de la classe.

Préparation de la rentrée 2009 - circulaire n° 2009-068 du 20-5-2009

« Tous les élèves ont droit à de l'accompagnement personnalisé mais pas forcément au même moment ni à la même hauteur »

Qu'est ce que l'accompagnement personnalisé ? Ce sont des dispositifs spécifiques évolutifs et variés regroupés sous le terme « accompagnement personnalisé » qui s'adressent aux élèves de LP (tout comme aux élèves de lycée) en fonction de leurs besoins et leurs projets à des périodes bien définies dans leur parcours scolaire. L'accompagnement personnalisé conduit à l'évolution des pratiques pédagogiques dans le sens de l'individualisation de la prise en charge des élèves, du recours aux démarches d'accompagnement et de la pratique de l'évaluation (et non de la notation) comme facteur d'optimisation des dispositifs. Les actions d'accompagnement personnalisé privilégient l'organisation en groupes à effectifs réduits et sont en cohérence avec les autres dispositifs d'aide à l'élève. L'équipe pédagogique peut s'inspirer largement de ce qui a été mis en place à travers le socle commun de connaissances et de compétences en collège.

La mise en œuvre des principes généraux de l'accompagnement personnalisé relève de l'autonomie des établissements. L'équipe pédagogique élabore de façon concertée un projet, en relation avec le Conseil pédagogique qui fédère, le Conseil d'administration qui approuve et le Conseil des délégués pour la vie lycéenne qui est consulté.

(1) – durée horaire sur un cycle de 3 ans : 210h – durée horaire annuelle moyenne indicative : 70h

Sommaire

✓ Qu'est-ce qu'accompagner un parcours	Page 4
✓ Contenus et objectifs	Page 5
✓ Mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé	Page 7
✓ Typologie des activités	Page 9
✓ Préconisations	Page 13
✓ Dérives	Page 15
✓ Ne pas confondre	Page 16
✓ Pilotage	Page 17
✓ Ressources disponibles	Page 18
✓ Sommaire des annexes	Page 19
✓ Remerciements & équipe de formateurs académiques	Page 20

Qu'est-ce qu'accompagner un parcours ?

Selon Françoise Clerc¹, l'accompagnement de l'élève a pour objectifs de :

- « détecter et contractualiser » (aider l'élève à faire des points d'étapes, le rendre capable d'analyser ses besoins, ses modes d'apprentissage et d'identifier les stratégies adaptées pour y répondre),
- « construire une mémoire de parcours » (aider l'élève à prendre conscience des compétences qu'il construit),
- « aider l'élève à s'investir dans sa propre histoire » (rendre l'élève responsable de son parcours),
- « développer des attitudes métacognitives » (apprendre à apprendre),
- « donner à l'élève des moyens de construire des ressources collectives » (prendre conscience de l'intelligence collective)
- « apprendre la solidarité et l'entraide » (vivre ensemble).

Accompagner l'élève dans ses apprentissages

Dans le cadre ordinaire du cours, chaque enseignant peut prendre en compte les objectifs définis ci-dessus, dans leur ensemble ou en partie. L'accompagnement personnalisé, quant à lui, constitue un temps privilégié pour la centration sur ces objectifs et leurs prises en compte collective. En cela, l'accompagnement personnalisé impose une posture d'enseignement décentrée de la transmission des savoirs mais essentielle dans leur construction. Ce qui importe dans l'accompagnement personnalisé n'est pas tant le support de l'activité demandée que la posture de l'enseignant : **une posture d'accompagnement**, au sein d'un dispositif pensé collectivement, **en lien avec l'ensemble du parcours de l'élève et les enseignements disciplinaires**.

Accompagner l'élève dans son parcours de lycéen

L'accompagnement du parcours inclut une réflexion sur l'avenir de l'élève, avenir en cours de construction et dont on ne connaît pas le contexte futur. L'accompagnement personnalisé est un temps pour apprendre à s'orienter et pour aider à se professionnaliser. Il contribue au développement de l'autonomie de l'élève.

Accompagner l'élève dans son épanouissement

- **La découverte de soi** : découvrir ses goûts, faire vivre ses envies, révéler des virtualités, avérer des compétences, diversifier ses centres d'intérêt.
- **L'expression de soi, dans une instance exploratoire, non évaluative, autorisant une certaine « impunité » et le plaisir de faire.**
- **L'enrichissement de soi, par l'accès à des activités culturelles, artistiques, sportives, diversifiées.**

« Épanouir l'individu et l'estime de soi, pour mieux aider l'élève »

Accompagner l'élève dans le développement de son autonomie

(1) - Françoise CLERC, *«Compétences, parcours, accompagnement : des nouveaux outils pour penser la réussite des élèves»*,

Professeur en sciences de l'éducation à la retraite

Enseignant chercheur, spécialiste de l'analyse du travail des professeurs et de la prise en charge des difficultés d'apprentissage des élèves

Contenus et objectifs

L'équipe éducative doit prendre en compte l'élève de façon différenciée et doit le conduire à :

- **prendre conscience de son potentiel actuel** : des compétences acquises, non acquises, des attitudes favorables et des freins à sa scolarité, à son projet professionnel.
- **retrouver une image positive de lui-même**, le goût de la volonté de progresser qui doivent s'inscrire dans un projet scolaire et professionnel.
- **situer les progrès à réaliser**, les forces sur lesquelles il peut s'appuyer.
- **s'approprier des méthodes et outils** à développer en autonomie progressive.

« ... **aider l'élève à se révéler lui-même ; le mettre en état de développement..** »

→ Par exemple :

- **acquérir une méthodologie et une organisation personnelles** : s'organiser pour apprendre des leçons, programmer ses temps de révisions, d'apprentissage des leçons (répartir son travail en prenant en considération le travail scolaire et activités extra-scolaires), préparer des évaluations...
- **s'exprimer à l'oral** : être capable d'exposer un raisonnement simple, argumenter, opérer mentalement des activités qui nécessitent des calculs, des mises en relation entre différents documents...
- **s'exercer à la prise de notes**, schématiser, maîtriser les abréviations, prendre en compte l'essentiel d'un discours, résumer, utiliser des mots-clés,...
- **lire, comprendre des consignes** : repérer les mots-clefs, les termes qui ne possèdent pas les mêmes significations d'une discipline à l'autre, retrouver les sous-entendus, comprendre les attentes implicites d'un énoncé, ...
- **utiliser des TIC** pour approfondir, apprendre autrement, acquérir des compétences expérimentales, des outils de calcul,
- **élaborer** des exposés, faire des recherches documentaires, travaux collectifs, ...
- **approfondir** certains sujets en lien avec les programmes mais dans une approche pluridisciplinaire en faisant intervenir des personnes extérieures (écrivain, scientifique, professionnels..),
- **découvrir** des métiers, des branches professionnelles, des parcours de formation, en relation avec les enseignements professionnels. L'intérêt étant de conforter le projet professionnel, le prolonger et de faire de l'élève un réel acteur de son orientation.

Selon le besoin des élèves

→ Des axes de travail à privilégier par niveau :

en classe de seconde	en classe de première	en classe de terminale
<p><u>L'intégration - la motivation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découverte de l'environnement (local professionnel, métiers, ressources...) ▪ Relation avec l'équipe enseignante (entretiens, journée d'accueil,...) <p><u>La valorisation et le développement personnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Estime de soi ▪ Compétences sociales <p><u>Le projet personnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Confirmation du projet personnel ▪ Découverte d'autres métiers <p><u>le métier d'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir-être – organiser son temps ▪ Gestion du temps, organisation... <p><u>la consolidation des fondamentaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ remise à niveau – soutien disciplinaire ▪ validation du palier 3 du socle ▪ accompagnement dans la réussite <p><u>l'aide méthodologie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ lecture et compréhension de consignes... ▪ rédaction d'une réponse intelligible ▪ apprendre à apprendre <p><u>l'accompagnement du projet professionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ préparation à l'accueil en entreprise 	<p><u>La remédiation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ soutien disciplinaire ▪ ateliers disciplinaires à visée certificatives <p><u>La consolidation disciplinaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ approfondissement <p><u>L'aide méthodologique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'exposés, de rapports ▪ Pratique de l'orale ▪ Apprendre à apprendre <p><u>La préparation à la poursuite d'études</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement disciplinaire en fonction du projet ▪ Développement de la capacité de travail <p><u>l'accompagnement du projet professionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Attitudes professionnelles <p><u>Le projet personnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation du projet personnel <p><u>L'aide spécifique dans le cadre d'une passerelle</u></p>	<p><u>La préparation à l'examen</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des révisions ▪ Elaboration de fiches de révision ▪ L'oral professionnel ▪ Préparation à l'épreuve de contrôle <p><u>La préparation à la poursuite d'études</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement disciplinaire en fonction du projet ▪ Développement de la capacité de travail ▪ Gestion APB <p><u>l'accompagnement du projet professionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite d'entretien ▪ Finalisation du projet personnel

Mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé

L'organisation de l'AP doit être conduite avec **une réflexion commune et réfléchie dans le cadre du conseil pédagogique**. Elle doit être pensée selon un aménagement des plages horaires dans les emplois du temps, une constitution des groupes de besoins évolutifs dans le temps, en tenant compte d'un cumul des horaires pour **répondre aux besoins spécifiques de l'élève** et doit être organisée avec une coordination de tous les acteurs sous la bienveillance d'un référent coordinateur (PP, enseignant...). Elle nécessite donc un espace **de liberté pédagogique** qui permet à l'équipe éducative d'apporter les réponses les plus appropriées à chaque élève en fonction de ses besoins et de son projet professionnel.

Une phase d'observation est nécessaire afin de repérer les élèves qui rencontrent des difficultés, dont le projet professionnel est encore incertain (orientation par défaut) ou encore qui font preuve d'absence d'organisation, de volonté devant l'effort...

Une synthèse d'observation émanant du professeur principal ou d'un référent volontaire doit être rédigée afin de conduire à des objectifs à atteindre grâce à l'élaboration d'un « ruban pédagogique » choisi et préparé par les intervenants volontaires et organisé sous la forme d'ateliers disciplinaires, méthodologique, soutien, orientation etc... Des réunions de l'équipe impliquée permettent d'assurer une **réelle concertation au sein des intervenants mais plus encore de donner un sens au projet de l'élève**, à travers la prise en compte de ses besoins personnels voire professionnels. **Sans ses périodes de concertation, l'organisation et la réalisation des actions, le suivi des élèves ne peut être efficient.**

L'organisation de l'accompagnement personnalisé implique de **la souplesse quant aux modes d'attribution des heures aux professeurs**. La participation au dispositif peut être rétribuée en heures intégrées au service, en heures supplémentaires à l'année (HSA) ou comme heures supplémentaires effectives (HSE).

Quoiqu'il en soit, la modulation de l'organisation nécessitera bien souvent, à un moment donné, un décompte en termes d'heures effectivement réalisées.

«...développer un potentiel de situations - donner toute sa place à la créativité...

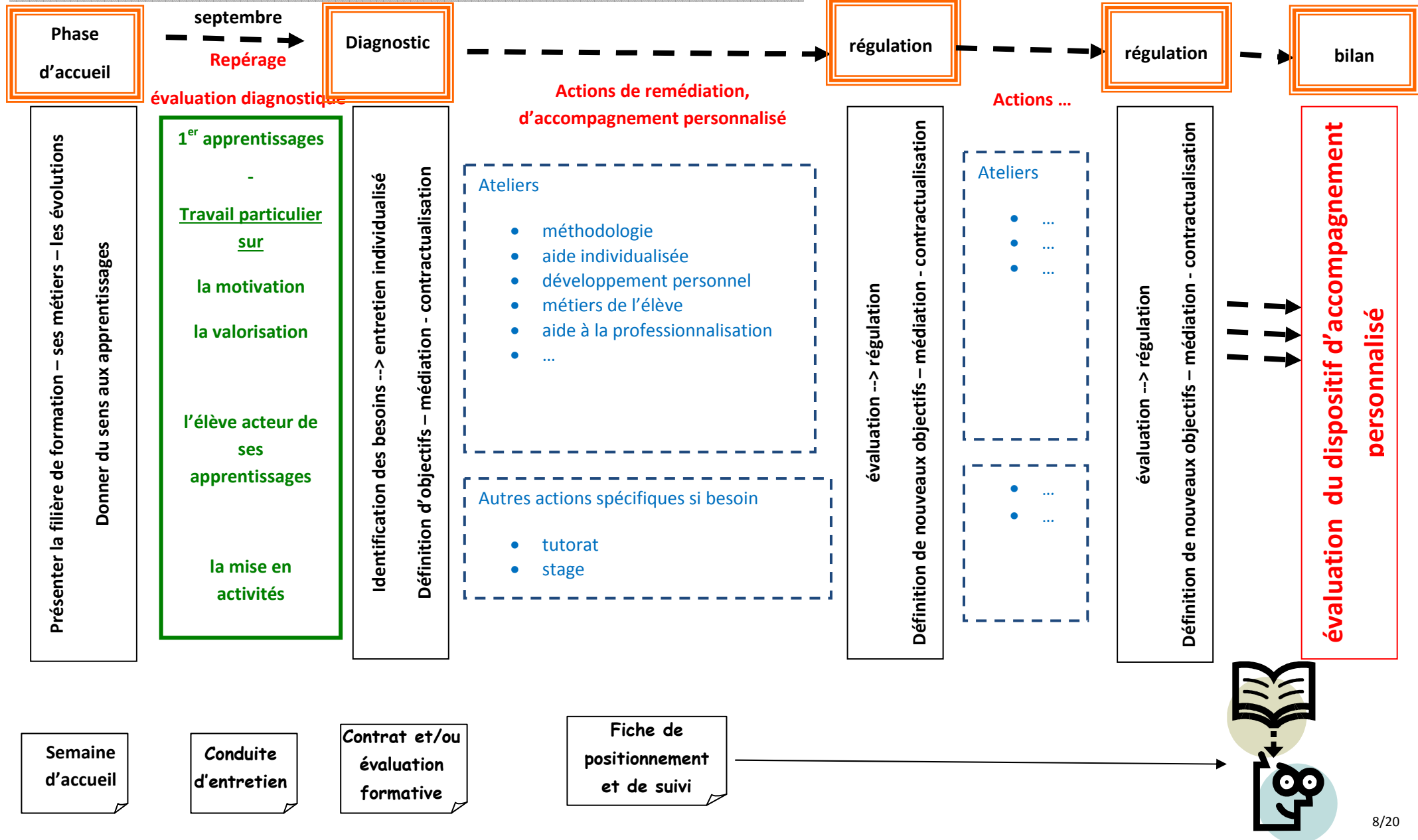
L'accompagnateur doit :

avoir une certaine tolérance à l'imprévu

être avec l'autre, aller vers, donner des perspectives»

Exemple de mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé en classe de 2nde

Toutes les classes de 2nde en barrettes



Typologie des activités

Ce chapitre est issu **des travaux de l'académie de Rennes** qui interrogent : comment comprendre la répartition, au sein de l'accompagnement personnalisé, des activités autour desquelles il s'organise (soutien, approfondissement, aide à l'orientation, l'aide méthodologique) ?

Toute mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé suppose ainsi que l'on interroge :

- la nature exacte de chacune de ces quatre activités
- la manière dont elles se répartissent, s'enchaînent, se complètent, se coordonnent
- la manière dont elles s'articulent avec les enseignements disciplinaires
- la différenciation des approches aux trois niveaux du lycée.

1 – le soutien

Mettre en œuvre des **activités de « soutien »** dans le cadre de l'AP, **ce n'est pas** confondre **besoins et difficultés**, donc :

- décider d'un contenu sans diagnostic préalable, sans « contrat » avec chaque élève,
- proposer le même accompagnement à tous les élèves ou un contenu uniforme sur une longue période,
- proposer un travail dépourvu de bilans d'étape avec l'élève et avec les autres professeurs,
- refaire le cours à l'identique,
- proposer des « exercices supplémentaires » (une remédiation se cantonnant à la répétition du travail fait en classe et considérant un entraînement répétitif comme le seul moyen de répondre aux besoins),
- proposer un apprentissage systématique de procédures (bachotage),
- faire de la « méthodologie » décontextualisée, déconnectée de toute situation d'apprentissage disciplinaire et imposer la même démarche à tous,

...mais **c'est plutôt**

- s'inscrire dans une **pédagogie de contrat** :
 - formaliser des besoins dans le cadre d'un contrat entre élève et professeur
 - répondre aux besoins d'aide exprimés par les élèves et aux besoins perçus par les professeurs (qui ne sont pas toujours convergents).
- enseigner **autrement** (ce qui impose d'établir un lien explicite et concerté entre les enseignements):
 - stimuler l'explicitation par l'élève (faire expliciter les consignes par l'élève pour faire apparaître l'obstacle/ expliciter les raisonnements, les cheminements intellectuels pour résoudre un problème, répondre à une problématique, verbaliser (dire pour faire – faire pour dire – dire ce que l'on fait),
 - accompagner la réflexivité, laisser le droit à l'erreur, privilégier le processus par rapport au résultat ;
 - ancrer le travail dans des situations disciplinaires
- travailler des **compétences communes** (langagières, transversales...) à partir de situations complexes dans des « ateliers » pluridisciplinaires ou transdisciplinaires :
 - travail sur des compétences peu ou pas développées dans les cours traditionnels (communication ...), par le biais d'activités innovantes,

- travailler les processus rédactionnels et les traces écrites : schémas, croquis, synthèse ... (passage de l'un à l'autre, choix/situation),
- proposer des activités fondées sur les fonctions didactiques du récit, dans toutes les disciplines, pour impliquer les élèves et favoriser la structuration de la pensée,
- développer la créativité des élèves,
- rendre l'élève acteur et actif au travers de l'élaboration de démarches de projets (s'impliquer, raisonner et produire), proposer des situations amenant l'élève à plus d'autonomie dans l'élaboration de sa démarche,
- travailler sur l'estime de soi, donner l'occasion de valoriser ce que l'élève sait faire,
- développer, structurer et valoriser l'entraide (aides disciplinaires, aide au métier d'élève...)

2 – l'approfondissement

« l'approfondissement », dans le cadre de l'AP, ce n'est pas :

- atteindre obligatoirement un niveau de détail plus grand dans la connaissance d'un domaine particulier,
- un cours magistral supplémentaire,
- une anticipation des programmes de l'année à venir,
- du « bachotage »,
- préparer plus intensivement les examens ou certifications (en assimilant l'AP aux cours payants proposés par divers organismes commerciaux),
- une option à l'année (DNL, par exemple),

...mais c'est plutôt :

- conforter le goût de l'élève pour un champ disciplinaire au travers d'activités ludiques et éducatives (participation à des concours par ex.)
- permettre à tout élève de s'épanouir autour d'un objet d'apprentissage de son choix,
- susciter la motivation et l'ambition / susciter la curiosité, le sens critique, la réflexivité/ouvrir de nouvelles perspectives / apporter des connaissances nouvelles de manière détournée (visites de laboratoire de recherche, club INSERM, CNRS, liaisons lycée - université) dans le cadre de projets de groupe
- aller plus avant dans un domaine particulier à la demande de l'élève notamment, accroître le nombre et la complexité des connaissances dans certains champs disciplinaires (en première et surtout en classe terminale)
- rendre les élèves capables d'une pensée complexe, au sens où elle leur permettrait de faire du lien entre des savoirs différents ou différents modes de raisonnement /
- préparer l'insertion dans le monde professionnel, à la poursuite d'études en fonction de leurs choix.

et pour cela, privilégier...

- des situations mettant l'élève en capacité de produire des raisonnements complexes, liant des informations de nature différente, appartenant à des champs disciplinaires différents (débat argumentés, notamment en langue étrangère...)
- des situations permettant une recherche, un tri, une hiérarchie d'informations et l'accès à des modes d'organisation et d'exposition variés.
- des mises en situation amenant les élèves à plus d'autonomie

- des projets pluridisciplinaires ou interdisciplinaires (en lien avec le monde professionnel) permettant de développer des compétences et savoirs spécifiques permettant une projection dans d'autres domaines choisis par les élèves.
- des enseignements prenant en compte l'histoire des arts, des projets artistiques et culturels
- une formation en milieu professionnel à l'étranger aux modalités desquelles il faudrait réfléchir

3 – l'aide méthodologique

« l'aide méthodologique », dans le cadre de l'AP, ce n'est pas

- la transmission de méthodes « prêtes à l'emploi »,
- l'acquisition de méthodes déconnectées des contextes disciplinaires,
- un apprentissage méthodologique « artificiel », sans véritables enjeux.

...mais c'est plutôt :

- développer chez l'élève la capacité à analyser les situations et à réfléchir aux processus à mettre en place pour atteindre le but recherché ; développer les capacités à anticiper, planifier, élaborer une stratégie.
- permettre à l'élève d'expérimenter par lui-même plusieurs démarches ou méthodes afin de choisir celle qui est, pour lui, la plus efficace dans une situation donnée.
- développer chez l'élève les capacités réflexives et les compétences langagières (explicitation des démarches, des choix, des stratégies...)
- faciliter le transfert de démarches d'une discipline à l'autre.
- dans les lycées professionnels, articuler enseignement professionnel, période de formation en milieu professionnel, enseignement général pour favoriser l'acquisition des méthodes liées aux différents champs professionnels.

4 – « L'orientation » et « l'accompagnement du projet professionnel »

la compétence à s'orienter et à s'insérer dans un monde en évolution, ce n'est pas (seulement) :

- Transmettre des informations sur les formations et les métiers
- Écrire des CV et des lettres de motivation
- Demander à l'élève de faire des choix
- Lui demander d'élaborer un projet vu comme définitif ou à long terme
- L'exposer à des situations (salons, stages, visites...) en pensant que l'élève va les traiter « naturellement »
- Proposer les mêmes situations à tous les élèves, s'adresser à tous de la même manière
- Penser que la capacité à traiter des situations d'orientation (APB, forums, lettre de motivation, choix de bac, recherche de lieux de stage...) est identique chez tous les élèves
- Réserver des moments isolés d'aide à l'orientation à des « spécialistes » (COPSI)
- Faire la même chose pendant 3 ans

...mais c'est plutôt :

- Une co-construction d'activités et de situations pédagogiques par les enseignants et les COP
- L'identification des compétences à développer pour construire son parcours de manière éclairée

- Le développement de la capacité à s'auto-évaluer (esprit critique) au regard des compétences à construire et des choix envisagés
- Des activités pédagogiques accompagnées de manière différenciée, des mises en expérience préparées et exploitées de façon personnalisée
- Un repérage des élèves en difficulté d'orientation et des sources de difficulté
- Un accompagnement différencié tout au long du cycle de 3 ans
- Un lien entre aide à l'orientation et disciplines pour aider les élèves à trouver du sens aux activités proposées et pour leur faire prendre conscience que s'orienter c'est développer des connaissances et de compétences et être capable de conduite stratégique
- La préparation et l'exploitation des périodes de formation en entreprise dans toutes les disciplines et de façon interdisciplinaire (que les temps d'alternance soient de réels temps de formation).

Cela pourrait comporter :

- Une ouverture vers les passerelles ou réorientations envisageables (conscientiser le risque et être en mesure de faire un choix raisonné)
- Un travail sur la multiplicité des activités professionnelles possibles à l'issue d'une formation & sur la multiplicité des formations pouvant conduire à une activité professionnelle
- l'intervention d'anciens élèves pour exposer leur parcours avec confrontation des représentations au vécu des étudiants
- Un tutorat inter-niveaux sur ces questions (2nde/1ère/terminale)
- Un travail de l'élève sur ses choix passés ou futurs (vœux, contraintes, prise de décision...) avec une démarche réflexive d'argumentation sur ses démarches.
 - o En seconde : travail sur le choix du lycée, sur les enseignements ou la filière choisie, sur le choix de la future première ;
 - o En cycle terminal : travail sur la filière choisie et la poursuite d'études envisagée
- Des projets en partenariat avec des entreprises, des professionnels (avec dimension culturelle, humanitaire...) pour développer une connaissance des activités professionnelles et enrichir ses représentations, mais aussi développer des capacités propres à l'orientation en situation (CV, lettre de motivation)



Préconisations

Une liberté pédagogique est nécessaire à la mise en place de l'Accompagnement Personnalisé. Il convient d'apporter :

- **un assouplissement dans les emplois du temps** de toutes les classes et privilégier des horaires qui favorisent la concentration et la mise en activité de l'élève mais qui permettent également l'alignement de plusieurs intervenants sur une même plage horaire, d'un niveau de formation, voire plusieurs élèves qui bénéficient des mêmes besoins ou demandes.
- **une démarche diagnostic** qui permet le repérage des élèves. Elle est réalisée à partir d'entretiens d'accueil et personnalisés mais aussi à partir d'un repérage portant sur des compétences non-acquises (socle palier 3), de premières évaluations, de déficiences orales et/ou rédactionnelles (dyslexie...). Le diagnostic peut également être établi à partir de fiches de suivi de l'élève tout au long de l'année.
- **une appropriation d'outils par l'équipe impliquée est nécessaire** : fiche de suivi, évaluation (dans et hors les cours), ...
- **une approche pluridisciplinaire** sans pour autant abandonner son identité
- **un accompagnement des équipes** par l'intermédiaire de formations établissement
- **un encouragement à des pratiques plus innovantes** (tutorat, co-animation, travail par compétences, entrée par un point commun à plusieurs disciplines...) et nécessairement **de travailler autrement** en se libérant des ancrages traditionnels
- **une posture d'accompagnement**, celle d'un adulte « bienveillant » qui prend acte de « l'effet miroir » et s'attache à restaurer l'estime de soi. L'accompagnement personnalisé impose une posture d'enseignement décentrée de la transmission des savoirs mais essentielle dans leur construction.

«...l'accompagnement relève plus de l'affinité que de l'autorité...»

Pour une plus grande efficacité, il est nécessaire :

- de **mettre en place des ateliers, des modules, des séquences** qui répondent **aux besoins des élèves**
- **de construire des séquences courtes** (3 à 5 séances) avec un **objectif simple, précis** (ex : mémoriser une leçon) dont **les indicateurs de réussite sont explicités** en début de séquences et **co-évalués** (élève – professeur) à l'issue.
- de **mettre en lien les apprentissages effectués en accompagnement personnalisé et l'enseignement ordinaire** (s'appuyer sur des contenus disciplinaires, effectuer des transferts d'une discipline à l'autre, montrer la transversalité de certaines compétences, appliquer les apprentissages effectués dans les disciplines, communiquer...)
- **de s'appuyer sur les réussites des élèves** afin de restaurer l'estime de soi et la confiance
- **d'évaluer les réussites**, d'évaluer pour **valoriser**
- **d'anticiper pour mettre en confiance l'élève** (faire une lecture d'énoncé en AP avant la séance)

- **d'avoir une démarche collective** avec une circulation de l'information entre tous les acteurs (outil de suivi, fiche navette...)

« Espace de LIBERTÉ pédagogique pour travailler AUTREMENT

et répondre aux BESOINS de l'élève... »

L'équipe pédagogique doit mettre en place des dispositifs articulés, évolutifs et complémentaires qui vont prendre en compte ce qui est fait en classe mais également ce qui est fait pendant les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) et dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Le choix du dispositif qui va répondre spécifiquement aux besoins de l'élève sur une période donnée doit viser à responsabiliser l'élève en question. Cet élève pourra lui-même choisir ce qui lui convient le mieux en fonction de ses besoins et non en fonction des affinités avec tels camarades de classe ou tel enseignant.

Afin de faciliter le travail des équipes pédagogiques, les professeurs peuvent en amont s'inscrire aux formations du Plan Académique de Formation afin de réfléchir et d'harmoniser des progressions sur 3 ans dans le cadre horaire de l'accompagnement personnalisé et viser les compétences transversales qui font souvent défaut aux élèves et ce, quelque soit la discipline.

Une organisation souple au sein des établissements permet l'élaboration d'actions communes à plusieurs élèves et à plusieurs classes. (Organisation en « barrettes »). L'ensemble des acteurs de l'établissement doit s'approprier ce levier puissant de réussite qu'est l'accompagnement personnalisé afin qu'il ne soit pas seulement au service d'un petit groupe d'élèves mais du plus grand nombre.

L'équipe de direction facilite la mise en place les modalités organisationnelles de l'accompagnement personnalisé à partir de la définition des besoins des élèves et de la connaissance des compétences des professeurs qui interviendront dans ce cadre.



Dérives

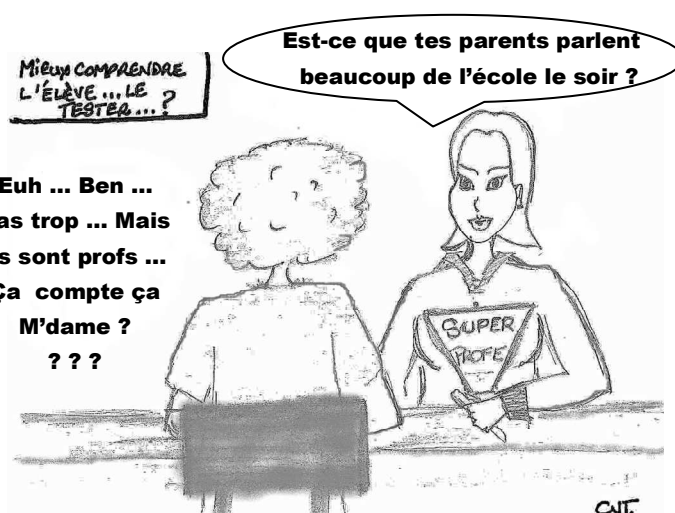
L'accompagnement personnalisé ne doit pas se substituer à de vraies avancées dans les pratiques quotidiennes (la pédagogie de projet, la pédagogie différenciée, la démarche inductive). Il implique un changement dans les pratiques habituelles de l'enseignant qui doit « faire cours » **autrement**.

Il ne doit pas devenir le « cadre systématique », la relégation de ce qui n'a pas été compris en cours, d'une poursuite de ce dernier.

Il ne doit pas être :

- une réponse identique pour tous ;
- des contenus identiques pour tous ;
- une discipline d'enseignement ;
- un temps imposé sur toute l'année aux jeunes en difficulté ;
- une spécialité de tel ou tel enseignement qui deviendrait le professeur de ;
- une obligation pour chaque élève, ni une « punition » ;
- un moyen d'augmenter le contingent horaire de disciplines ;
- une variable d'ajustement dans les emplois du temps ;
- un service à la carte non intégré dans l'emploi du temps des élèves ;
- un espace pour travailler sur un projet qui nécessite du temps (exemples : mini-entreprise, réalisation d'un journal...)
- confondu avec un club (un atelier d'AP nécessite un objectif précis d'accompagnement à partir de besoins identifiés).

L'accompagnement personnalisé concerne toutes les disciplines et résulte d'une réflexion collective des équipes éducatives sous l'impulsion du conseil pédagogique.



Ne pas confondre

Aide individualisée	Accompagnement personnalisé (AP)	Enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS)
1 ^{ère} année de CAP	Seconde, 1 ^{ère} et terminale bac pro	Seconde, 1 ^{ère} et terminale bac pro
Français et/ou mathématiques	Toute discipline	Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante/et ou sciences-physiques et chimiques et/ou arts appliqués
36 h sur l'année	210h sur le cycle des trois ans, soit 70h/an	152h sur le cycle des trois ans
1h hebdomadaire	En moyenne, 2,5h hebdomadaires	Le volume horaire attribué à une discipline devrait être en cohérence avec l'importance de sa contribution à la professionnalisation.
Heure poste	Les différentes modalités sont possibles. Une part conséquente d'HSE apporte de la souplesse	A répartir selon le projet et l'apport de la (ou les) disciplines. Cet horaire s'ajoute à l'horaire de base de la discipline
Banalisée	Barrette à privilégier ou opportunité	
8 élèves maximum	Pas de quota (regroupements possibles) – (favoriser petits groupes)	Pas de quota
Aide - Soutien - Remédiation	Accompagnement – Projet professionnel en fonction des besoins identifiés des élèves	Activités qui visent à développer des connaissances et des compétences utiles à la pratique professionnelle Contenu d'enseignement général la plupart du temps « hors programme » nécessaire à l'exercice de la profession de la spécialité concernée. Des activités s'appuyant sur un contexte professionnel, sur des matériaux utilisés par la profession ;

Pilotage

L'accompagnement personnalisé ne peut être efficient sans une réelle dynamique de pilotage au sein même de l'établissement, mais aussi sans une réelle cohésion de l'équipe éducative au service de la réussite de tous les élèves.

Le pilotage doit contribuer à :

- **construire une culture commune**
- **mobiliser l'ensemble de l'équipe éducative**
- **impulser une dynamique pour développer des pratiques d'accompagnement faisant suite à une véritable analyse des besoins de chaque élève**

Sans être exhaustif, une liste de questions à se poser autour du pilotage :

- **Qui pilote** le projet (équipe de direction, chef de travaux, professeur référent...) ?
- **Quels objectifs** attribuer à ce dispositif en fonction de la spécificité de l'établissement (voir la contractualisation, les indicateurs de pilotage, les compétences à travailler) ?
- **Quels outils**, au service du pilotage seront mis en place ? Quelles informations à communiquer ?
- **Quelles animations** ? Quelles réunions, Quel calendrier ?...
- Comment sera organisée la **réflexion autour de l'accompagnement personnalisé** ?
- Comment sera impulsée la **mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé** ?
- Comment sera mobilisée **l'équipe éducative** ? Rôle du **conseil pédagogique** ?
- Comment seront rétribués **les intervenants** (heures postes, hsa, hse...) ?
- **Quelle aide**, quelle expertise solliciter pour stimuler la réflexion et élaborer le projet (inspecteurs, personnes ressources, formateurs...) ?
- Quels besoins de **formation** ?

Les moyens à mobiliser au service du pilotage

- Le projet d'établissement, résultat et outil de la concertation ; les indicateurs
- Le conseil pédagogique.
- Le conseil de la vie lycéenne
- La constitution de véritables équipes autour d'un responsable chargé de l'animation et de l'interface avec les autres acteurs.
- Les compétences des acteurs potentiels.
- Le « trilogie » : élève, famille, professeurs.
- L'organisation de l'accompagnement
- Des instances de concertation
- Des instances de formation de l'équipe de façon à engager un travail sur les bases d'une culture commune,
- Une mutualisation des modalités de mise en œuvre de l'Accompagnement personnalisé pour entraîner l'évolution des pratiques

Ressources disponibles

Textes officiels Rénovation de la voie professionnelle : ● BOEN spécial n°2 du 19 février 2009. Circulaire n°2009 –28 du 18 février 2009. Nouvelle organisation des enseignements en LP. ● BOEN spécial n°2 du 19 février 2009. Arrêté du 10 février 2009. (article 4) ● BOEN n°21 du 21 Mai 2009. Circulaire n°2009.068 du 20 Mai 2009. ● BOEN n°11 du 18 Mars 2010 : Encart n°2 du 18 Mars 2010 : préparation rentrée 2010. ● Circulaire n° 2010-011 du 29-1-2010 – le tutorat au lycée

Textes officiels : <http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html>

- **Accompagnement personnalisé dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle.** Après un exposé des principes, cette page propose des pistes d'entretien avec l'élève ainsi que des conseils pour un suivi individualisé des élèves <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article1983>
- **Mise en œuvre de l'AP au lycée professionnel et d'enseignement général et technologique.** Exemples d'activités, d'ateliers. <http://ww2.ac-poitiers.fr/meip/>
- **L'Accompagnement Personnalisé en Seconde Générale et Technologique - Aide à sa mise en œuvre** http://www.ac-rouen.fr/medias/fichier/fichier_1276682917325.pdf
- **Mise en œuvre de la réforme des lycées – Guide des « Bonnes pratiques » 2011/2012 - Académie de Lille** http://www.ac-lille.fr/esp_personnels/download/reforme-des-lycees_bonnes-pratiques.pdf
- **Dossier d'aide à la mise en place de l'accompagnement personnalisé** organisé à partir de trois grandes entrées : l'aide méthodologique transversale, la mise en confiance et la construction d'une culture personnelle. <http://www.ac-creteil.fr/reussite/accompagnement-personnalise.pdf>

Des outils et ressources utilisés pour l'accompagnement personnalisé

- **L'accompagnement personnalisé.** Académie de Caen, juillet 2011 (pdf 1,2 Mo). Dossier de 16 pages présentant les enjeux et des exemples de pratiques. http://www.ac-caen.fr/mediatheque/ressources_professionnelles/accompagnement_personnalise/accompagnement_personnalise.pdf
- **Note d'orientation – Exemples de mise en œuvre – Outils de positionnement – La construction d'un parcours sur trois années** http://disciplines.ac-bordeaux.fr/voiepro/?id_category=9
- **Exemple de livret d'accompagnement personnalisé** http://ww2.ac-poitiers.fr/voie-professionnelle/IMG/pdf/Livret_AP_TMA_2009-2012.pdf
- **Livret d'accompagnement - Présentation commentée du projet personnel et professionnel de l'élève - Exemple de semaine d'accueil et d'outil de positionnement** <http://eco-gestion-lp.ac-amiens.fr/spip.php?article699>
- **Comment accompagner l'élève dans la construction de son parcours de formation et d'orientation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ?** http://www.ac-nancy-metz.fr/lio/sequences_ap/fiches/AP_publication.pdf
- **Produire une fiche de révision numérique** <http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article777>
- **Échanges de pratiques sur le travail et l'évaluation par compétences** <http://ww2.ac-poitiers.fr/competences/spip.php?article143>
- **Exercices interactifs d'anglais** <http://pedagogie.ac-montpellier.fr/disciplines/anglais/ressources/exonline/index.html>
- **Exemples de tutorat** <http://ww2.ac-poitiers.fr/paideia/spip.php?rubrique42>
- **Le tutorat : pistes de mise en œuvre -** <http://www.ac-rouen.fr/l-academie/projet-academie/le-tutorat-pistes-de-mise-en-oeuvre-28201.kjsp>

Les 12 clefs du Tutorat ou l'esprit du Tutorat par Albert Moyne - http://www.pedagpsy.eu/tutorat_albert-moyne.htm

- **La prévention du décrochage - Témoignages de décrocheurs - Outils méthodologiques - Actions en établissement, ...** <http://www.ac-rouen.fr/espaces-pedagogiques/accompagnement-des-eleves/la-prevention-du-decrochage-5058.kjsp?RH=SOUTIEN>
- <http://www.eduscol.education.fr/pid25088/ressources-pour-accompagnement-personnalise.html>
- <http://eduscol.education.fr/cid60349/modules-pour-l-accompagnement-personnalise.html>
- <http://www.ac-dijon.fr/Ressources-pedagogiques/Reforme-des-lycees/Accompagnement-personnalise>

18/20

Sommaire des annexes

Annexes

1- exemple de planification annuelle	3
2- Exemples d'organisation	4
3- La construction du diagnostique - entretiens	5
4- Travailler sur la sémantique	8
5- Un exemple d'activité à partir d'une situation professionnelle	9
6- S'organiser, gérer, planifier	10
7- Grille d'observation des élèves de la classe	11
8- Questionnaire à propos du projet d'orientation	12
9- Exemple d'organisation d'ateliers – lycée du Castel	13
10- Exemple d'activités d'accompagnement en mathématiques.....	14
11- 15 compétences transversales à développer chez le lycéen	17
12- Apprendre à réaliser un travail	18
13- Apprendre à préparer une évaluation	19
14- Compréhension de consignes	21
15- Aide à la mémorisation	30
16- La prise de note	35
17- Les compétences d'écriture au baccalauréat	36
18 - S'organiser dans son métier d'élèves dès l'entrée en 2nde	38
19 - Atelier « vie active »	42
20 – Image de soi	43
21 – Exemple d'activités en enseignement professionnel.....	46

Remerciements

Tous nos remerciements au groupe de formateurs académiques qui s'est largement mobilisé et investi pour réfléchir à la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé, produire des ressources et répondre aux différentes sollicitations pour accompagner les équipes.

Des remerciements tout particuliers à Marie Christine Bignoli et Caroline Vigneron pour l'élaboration de ce guide de bonnes pratiques.

Bernard Ducerf, IEN ET STI

L'équipe académique de formateurs

BADON Lionel, PLP électrotechnique, Lycée T. Monod - BLANZY
BIGNOLI Marie Christine, PLP lettres – hist/géo, Lycée du Castel - DIJON
BULIN Cédric, PLP productique Lycée J. Fourier - AUXERRE
DAMBRIN Magali, professeur documentaliste, Lycée C. Du Gast, CHALON
FEYDEL Anne Lise PLP Lettres Eréa – BEAUNE
GENOT Stéphanie, COP, CIO DIJON
GAUTHIER Frédéric, PLP Conduite routière, Lycée P. Bérégovoy - NEVERS
LARABI Karima, PLP lettres – hist/géo, Lycée J. de Balleure - CHALON
LAURENCEAU Pascal, PLP Maths sciences, Lycée E. Gauthey - CHALON
MERIAUX Céline, PLP éco-gest, Lycée Vauban - AUXERRE
PHILIPPE Carole, PLP anglais, Lycée Dumaine - MACON
PIEDS FERRES Anne Marie, CPE, Lycée Clos Maire - BEAUNE
QUATREVAUX Catherine, PLP métiers de la mode, Lycée L. Blum – LE CREUSOT
SAUNIER Frédéric, PLP maintenance, Lycée T. Monod - BLANZY
VIGNERON Caroline, PLP Lettres, Lycée D. Nisard – CHATILLON
VIENNEY Laurence, PLP Biotechno, Collège Le Chapitre – CHENOVE